



La demande de retraite de réversion simplifiée est accessible en ligne sur « Mon espace privé MSA »

Bobigny, 27 avril 2021

Pour faciliter la demande de retraite de réversion des exploitants et salariés agricoles, la MSA invite ses adhérents à utiliser le service en ligne « Demander ma réversion » accessible depuis « Mon espace privé MSA ».

Simple, pratique et sécurisé ce service en ligne permet de déposer **une seule demande auprès des régimes de retraite, de base et complémentaire, du défunt**. Il s'adresse aux adhérents mariés ou divorcés dont le conjoint ou l'ex-conjoint est décédé.

Avec ce service, la démarche est entièrement dématérialisée : de la saisie des informations personnelles, au dépôt des justificatifs obligatoires jusqu'au suivi de l'état d'avancement de la demande.

« Demander ma réversion » garantit également aux assurés de faire valoir tous leurs droits sans risque d'en oublier. En effet, l'ensemble des régimes de retraite susceptibles d'attribuer une pension de réversion s'affichent automatiquement.

Ce service en ligne vérifie également les conditions d'éligibilité du demandeur.

Pour en savoir plus sur la retraite de réversion du régime agricole rendez-vous sur : <https://www.msa.fr/lfy/retraite/reversion>